

25 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. **Association d'entraide sociale de la commune de Cléder**. But: venir en aide aux personnes les plus déshéritées par l'attribution de secours pécuniaires et en nature. Siège social: mairie de Cléder.

25 janvier 1954. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Cantine du personnel des P. T. T. de Clermont-Ferrand**. But: service de repas (petits déjeuners et collations). Siège social: bureau de poste, rue Abbé-Banier, Clermont-Ferrand.

25 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe de défense des intérêts des expéditeurs des contributions directes et du cadastre**. But: rallier les adhérents pour la défense de leurs intérêts communs. Siège social: 6, rue Henri-Barbusse, Clichy.

25 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Société colombophile « L'Infatigable » de Locelles**. But: pratique du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: route de Roubaix, Locelles.

25 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. **Société « La Jeune-d'Arc » de Saint-Martin-la-Porte**. But: développement de l'éducation populaire auprès des jeunes et des enfants. Siège social: presbytère de Saint-Martin-la-Porte.

25 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Girons. **Société de pêche du Castillonnois**. But: obtention, soit de l'Etat, soit du département, soit de la commune, d'associations syndicales ou de particuliers, de l'affermage de lots de pêche sur le territoire de la région; concours à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières, encouragement à la surveillance, destruction des nuisibles et repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de Castillon-en-Couserans.

26 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Groupe de études pour la défense contre les néaux atmosphériques de la région de Privas et Chomérac**. But: défense contre les néaux atmosphériques. Siège social: 17, cours du Palais, Privas.

26 janvier 1954. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Service médical interentreprises métallurgique de Lyon-Centre-Sud**. But: organiser et gérer pour ses adhérents un service médical du travail. Siège social: 36, rue Molière, Lyon.

26 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Rotary-Club d'Enghien-Montmorency**. But: encourager et cultiver l'idéal de servir considéré comme base à toute entreprise honorable. Siège social: 10, rue Carlier, Enghien-les-Bains.

26 janvier 1954. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Caisse de solidarité des chargeurs**. But: pratique de la solidarité entre ses membres. Siège social: 6, avenue Fr.-Roosevelt, Tassin-la-Demi-Lune.

26 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Comité des fêtes de Chabeuil**. But: organiser et assurer la pérennité des fêtes traditionnelles locales ainsi que toutes les manifestations ayant trait aux réjouissances publiques. Siège social: mairie de Chabeuil.

27 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Lyons. **Association d'éducation populaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux**. But: création, animation et gestion de toutes œuvres d'éducation populaire. Siège social: école libre de filles de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

27 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Association populaire familiale de Charlieu**. But: grouper et défendre les droits et intérêts matériels et moraux des familles de condition ouvrière et populaire. Siège social: 7, petite-rue des Jardins, Charlieu.

27 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Centre d'études techniques agricoles de Rougé**. But: faciliter à ses membres la gestion et l'amélioration de leur exploitation. Siège social: salle Yerron, Rougé.

28 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. **Association dite Castors dunois**. But: achat de terrain et construction en commun de maisons d'habitation économiques. Siège social: hôtel de ville de Châteaudun.

28 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de Lille. **Comité des Flandres de l'Union française de marche**. But: développement et propagation du sport de la marche. Siège social: café du Moulin-à'Or, 15, rue du Molinel, Lille.

28 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale motocycliste angoumoisine**. But: pratique de l'éducation physique et des sports (sports, sorties, rallies, tourisme). Siège social: 14, rue de Limoges, Angoulême.

28 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. **Amicale des employés et ouvriers de la maison Bourgois**. But: aide aux anciens travailleurs de la maison et au personnel nécessiteux. Siège social: La Cigale, Châteauneuf-sur-Sarthe.

28 janvier 1954. Déclaration à la préfecture du Gard. **Union des supporters du Gallia XIII nimois**. But: encourager les efforts des joueurs de rugby à treize. Siège social: café de l'Univers, boulevard Victor-Hugo, Nîmes.

28 janvier 1954. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Le Lien Temacini**. But: apporter un appui moral et secourir les nécessiteux originaires de Temacine et rapatrier les émigrés se trouvant malades ou sans travail à Alger ou dans la région. Siège social: 58, rue de la Cashah, Alger.

29 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Boule des Amis réunis de Rochetaillée**. But: pratique du sport boules. Siège social: propriété du baron de Rochetaillée, au bourg, Rochetaillée.

29 janvier 1954. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association d'aide aux vieillards du 5^e arrondissement**. But: apporter une aide matérielle et morale aux vieillards du 5^e arrondissement. Siège social: mairie du 5^e arrondissement, Lyon.

30 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de Mézières. **Union ardennaise des forces françaises de l'intérieur (U. A. F. F. I.)**. But: grouper les anciens résistants ardennais, défendre l'idéal de la Résistance et perpétuer le souvenir de ses morts. Siège social: 6, place de la Résistance, Mézières.

1^{er} février 1954. Déclaration à la préfecture de police. **L'Echarpe d'Iris**. But: éducation populaire sous toutes ses formes et diffusion des pièces de théâtre en organisant des spectacles au profit d'établissements hospitaliers publics ou privés. Siège social: 114, boulevard Voltaire, Paris.

1^{er} février 1954. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Amicale des anciens élèves de l'école de formation professionnelle normale de l'arsenal de Limoges**. But: grouper les anciens apprentis pour continuer l'œuvre post-scolaire dans un but éducatif sous toutes ses formes (cinémas, conférences, etc.). Siège social: Atelier central des automobiles de l'armement (A. C. A. A.), route du Palais, Limoges.

1^{er} février 1954. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association locale des déportés, internés et familles de disparus**. But: aide aux déportés et à leurs familles. Siège social: 3, cours Hippolyte-Sauzès, Saint-Etienne.

2 février 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Section de Reims de la fédération nationale des retraités des services publics et de santé**. But: liens de solidarité entre ses membres, apporter à ceux-ci tous concours auprès des organismes officiels. Siège social: 15, boulevard de la Paix, Reims.

MODIFICATIONS

28 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **L'Association des Amis des livres** transfère son siège social du 13, rue du Chancelier-de-l'Hôpital au 68, rue de la Liberté, Dijon.

27 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. **Association Bayard argentanaise**. Modification du but: la gymnastique, le basket, le football, l'athlétisme, le ping-pong, les sports féminins, l'éducation physique et le cinéma familial. Siège social: rue de la République, Argentan.

28 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Le Club de la presse artistique** transfère son siège social du 114, avenue des Champs-Élysées, au 22, rue Saint-Augustin, Paris.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 janvier 1954: page 656, 2^e colonne, 5^e insertion, au lieu de: « Moto-Club dolois », lire: « Moto-Club du Jura »; au lieu de: « Siège social: 40, rue du Collège, à Dole », lire: « café Parisien, rue de Besançon, à Dole ».